

ANNONCES LÉGALES

Le Semeur Hebdo
Vendredi 24 janvier 2025 46

2-01630266

KESSARI SARL au capital de 100 €
Siège social : 4 rue saint laurent 63000
Clermont Ferrand 911 544 112 RCS de
Clermont Ferrand L'AGE du 13/01/2025
a décidé de transférer le siège social 7
RUE DES ARCHERS 63000 Clermont
Ferrand, à compter du 13/01/2025. Men-
tion au RCS de Clermont Ferrand

FONDS DE COMMERCE

7630359

Me Christelle RIMOUX-ROGUE
Notaire
1 rue du Parc
63450 ST AMANT TALLENDE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me RI-
MOUX-ROGUE (CPFCN 63127) No-
taire à ST AMANT TALLENDE le 16
janvier 2025, enregistré au SPFE de
CLERMONT-FD le 17 janvier 2025 Vo-
lume 6304PD1 2024 N146, a été cé-
dé un fonds de commerce par la So-
ciété POLYPODE, dont le siège est à
CLERMONT-FD (63000) 6 place du
Champgill, immatriculée au RCS de
CLERMONT-FD sous le n°837594498
à la société LES FRIPPOUILLES, dont le
siège est à CLERMONT-FD (63000) 8
place du Champgill, immatriculée au RCS
de CLERMONT-FD sous le n°938936968.
Désignation du fonds: fonds de com-
merce de RESTAURANT sis à CLER-
MONT-FD (63000), 6 place du Champgill,
connu sous le nom commercial POLY-
PODE. La cession a eu lieu moyennant
le prix principal de CINQUANTE-SEPT
MILLE EUROS (57 000,00 euros). Les op-
positions, s'il y a lieu, seront reçues en
la forme légale dans les dix jours de la
dernière en date des insertions prévues
par la loi, en l'office notarial où domicile
a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

7630432

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par
Me ROUZIER, notaire à CLER-
MONT-FERRAND le 15.01.2025, en-
registré au SPFE de CLERMONT-FD, le
17.01.2025, bordereau 2025 N°00148,
la société « SNC BOQUET DELLI », SNC,
au capital de 182 938,82 €, dont le
siège social à CLERMONT-FERRAND
(63000) 2 Rue Bansac, immatriculée au
RCS de CLERMONT-FERRAND sous le
n°412226185, a cédé à la société « SNC
BOQUET DANIEL », SNC, au capital
de 10 000 euros, ayant son siège so-
cial à CLERMONT-FERRAND (63000) 2
Rue Bansac, immatriculée au RCS de
CLERMONT-FERRAND sous le numé-
ro 938289865, un fonds de commerce
de « Bimbeloterie, papeterie, dépôt de
journaux, auquel est annexé la gérance
d'un débit de tabac », situé et exploité à
CLERMONT-FERRAND (63000) 2 Rue
Bansac, lui appartenant, et pour l'exploita-
tion duquel la société « SNC BOQUET
DELLI » est immatriculée au RCS de
CLERMONT-FERRAND, sous le
n°412226185 avec tous ses éléments,
moyennant le prix de 68 000 euros. En-
trée en jouissance le 15 janvier 2025.
OPPOSITIONS dans les 10 jours de
la dernière en date des publications lé-
gales, en l'Etude de Maître ROUZIER,
notaire à CLERMONT-FERRAND (63100)
42 Rue François Taravet.

Pour avis
Katie ROUZIER

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

8630217

INSERTION AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître
Marie-Christine BATTU-BORDE, Notaire
Associé à BEAUMONT (Puy-de-Dôme)
50 Rue Gambetta, CPFCN 63013, le
20 janvier 2025, Monsieur DOMINIQUE
François SQUET, retraité, et Madame
Anne-Catherine CHANTOT, enseignante
à domicile, mariés sous le régime de
la communauté d'acquêts à défaut de
contrat de mariage préalable à leur union
célébrée à la mairie de PARIS 12ème
ARRONDISSEMENT (75012) le 6 octobre
2001, demeurant ensemble à ROYAT
(63130) 72 boulevard du Docteur Rocher
ont décidé d'adopter au régime précité,
une clause de préciput en faveur du sur-
vivant des époux.

Les oppositions des créanciers à ce
changement partiel, s'il y a lieu, seront
reçues dans les trois mois de la présente
insertion, en l'office notarial où domicile
a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

9630208



AVIS SUPPLÉMENTAIRE D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Services

Nom et adresse de l'acheteur
Département du Puy-de-Dôme
24 rue St-Esprit
63033 Clermont Ferrand cedex 1
Objet du marché
Maintenance des chemins inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de
Promenade et de Randonnée pour la Petite Randonnée et les circuits de petite
itinérance pour 2025-2026
Mode de passation :
Appel d'offres ouvert
Date limite de réception des offres :
17 février 2025 - 12 heures
L'avis peut être consulté dans son intégralité sur le site du JOUE sous la
référence «38053-2025» du 17 janvier 2025 et les documents téléchargés sur
www.puy-de-dome.fr
Date d'envoi du présent avis :
20 janvier 2025

9630206



AVIS SUPPLÉMENTAIRE D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Fournitures

Nom et adresse de l'acheteur
Département du Puy-de-Dôme
24 rue St-Esprit
63033 Clermont Ferrand cedex 1
Objet du marché
Fourniture d'équipements de protection individuelle, de vêtements de travail
et services associés
Mode de passation :
Appel d'offres ouvert
Date limite de réception des offres :
24 février 2025 - 12 heures
L'avis peut être consulté dans son intégralité sur le site du JOUE sous la
référence «38851-2025» du 17 janvier 2025 et les documents téléchargés sur
www.puy-de-dome.fr
Date d'envoi du présent avis :
20 janvier 2025

9630207



AVIS SUPPLÉMENTAIRE D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE TRAVAUX

Nom et adresse de l'acheteur
Département du Puy-de-Dôme
24 rue St-Esprit
63033 Clermont Ferrand cedex 1
Objet du marché
Renforcement du tablier du pont de LONGUES (P0800) RD225 au PR3+550 -
Communes des MARTRES-DE-VEYRE et VIC-LE-COMTE
Mode de passation :
Procédure adaptée ouverte
Date limite de réception des offres :
24 février 2025 - 12 heures
L'avis peut être consulté dans son intégralité sur le site du BOAMP sous la
référence «25-6257» du 17 janvier 2025 et les documents téléchargés sur
www.puy-de-dome.fr
Date d'envoi du présent avis :
20 janvier 2025

9630358



RESULTAT DE MARCHE Services

Nom et adresse de l'acheteur
Département du Puy-de-Dôme
24 rue St-Esprit
63033 Clermont Ferrand cedex 1
Objet du marché
Solution de messagerie professionnelle pour les collectivités du Puy-de-Dôme
et prestations associées
Mode de passation :
Procédure adaptée ouverte
L'avis d'attribution peut être consulté dans son intégralité sur le site du JOUE sous
la référence «42299-2025» du 21 janvier 2025.
Date d'envoi du présent avis :
21 janvier 2025

9630372



Le Conseil du 13 décembre 2024

Le texte intégral des délibérations adoptées, la vidéo du Conseil sont
consultables :
- Aurès des Assemblées, 64 av. de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand,
- Sur www.clermontmetropole.eu

9630379



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

17 février au 28 mars 2025
PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA MÉTROPOLIS et
PÉRIMÈTRES DÉLIMITÉS DES ABORDS

Par arrêté du 13/01/25, Clermont Métropole a prescrit l'ouverture
d'une enquête publique unique sur les dispositions du projet arrêté du Plan Local
d'Urbanisme intercommunal (PLUI) de Clermont Métropole et la création de Périmètres Délimités des Abords (PDA). Cette enquête
publique est organisée en vue de l'approbation, par le Conseil Métropolitain, du
PLUI et de 4 PDA. Le projet de PLUI est l'expression du projet politique porté par
Clermont Métropole, en matière d'aménagement du territoire.

Autour des principaux objectifs suivants :
o Définir un projet métropolitain de développement et d'aménagement durables
du territoire, dans le respect et la valorisation de l'identité et des projets des
communes membres
o Révéler les singularités du socle naturel, historique et paysager du territoire
o Conforter les atouts métropolitains au bénéfice des territoires et de la qualité
de vie, tant dans ses dimensions culturelles, économiques ou touristiques
o Faire de l'espace urbain un lieu d'échange et de partage, en favorisant le lien
social, de nouvelles proximités et le renouvellement des mobilités
o Prendre soin du bien commun (de la biodiversité et des ressources naturelles)
o Activer les leviers du renouvellement urbain pour permettre un développement
limitant les dispersions, requalifier l'existant et améliorer le cadre de vie
o Rélever les défis d'une Métropole bas carbone et sobre en énergie
o Promouvoir la diversité et la qualité de l'habitat pour répondre à l'ensemble des
besoins des ménages et des parcours résidentiels
o Agir pour le bien-être et la santé de tous en limitant les risques, pollutions et
nuissances qui impactent la qualité de vie
o Renforcer les interactions entre ville, nature et agriculture pour retisser des
liens autour de «paysages à vivre» et bénéficier des apports mutuels entre les
espaces.

Le projet de création des Périmètres Délimités des Abords (PDA) concerne 4
monuments historiques, ils sont répartis sur 2 communes : Clermont d'Auvergne et
Cébazat. La nouvelle délimitation des abords des monuments historiques résultant
de la démarche de création des PDA permettra une amélioration de la prise en
compte des enjeux de préservation et de mise en valeur du patrimoine et du pay-
sage en recroisant la consultation de l'ASF sur les secteurs présentant les enjeux
les plus forts en termes de visibilité et d'intérêt architectural, urbain et paysager.

L'enquête publique d'une durée de 40 jours, se déroulera
du 17 février 10h00 au 28 mars 2025 12h00.

Le dossier de PLUI, dont une évaluation environnementale, et les pièces qui lui
sont annexées seront déposés :

Au siège de Clermont Métropole (situé au 64-66 Av. de l'Union
Soviétique 63007 Clermont-Ferrand) et dans les Mairies de (adresses indiquées ci-
dessous) : Aubière, Aulnat, Beaumont, Blanzat, Cébazat, Ceyrat, Chamalières,
Chateaugay, Clermont-Ferrand, Courmoulin-d'Auvergne, Durtol, Gerzat, Le Cendre,
Lempdes, Nohanent, Orcines, Pérignat-Les-Sarlieux, Pontgardon, Romagnat,
Royat, Saint-Genès-Champagnelle; aux jours et et heures habituelles d'ouverture du
lundi 17 février au vendredi 28 mars 2025 inclus.

Le dossier des Périmètres Délimités des Abords des monuments historiques sera
consultable sur les sites suivants : Au siège de Clermont Métropole (situé au
64-66 Av. de l'Union Soviétique 63007 Clermont-Ferrand) ; aux jours et heures
habituelles d'ouverture. En Mairie de Cébazat et Mairie de Courmoulin-d'Auvergne
(adresses indiquées ci-dessous) aux jours et et heures habituelles d'ouverture du
lundi 17 février au vendredi 28 mars 2025 inclus.

L'ensemble des pièces sera également consultable en ligne, pendant toute la
durée de l'enquête, à cette adresse : <https://www.enquete-publique-plui-clermont-metropole.fr>. Les dossiers seront également consultables sur un poste numérique
mis à disposition du public au siège de la Métropole, situé au 64-66 Av. de l'Union
Soviétique, 63007 Clermont-Ferrand. Chacun pourra prendre connaissance du
dossier et consigner éventuellement ses observations - au plus tard le 28 mars
2025 à 12h00 - sur les registres d'enquête disponibles en mairies, au siège de
la Métropole et dans le registre en ligne (CI ci-dessous) ou les adresser par voie
postale à «Monsieur le Président de la commission d'enquête, Enquête publique
du PLUI/PDA, Clermont Métropole, 64-66 Av. de l'Union Soviétique BP
40231, 63007 Clermont-Ferrand Cedex 1», de manière qu'elles puissent lui parvenir
avant la clôture de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête publique, un site internet comportant un
registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses
contributions et propositions directement est ouvert à l'adresse internet
suivante : <https://www.enquete-publique-plui-clermont-metropole.fr>. Les contri-
butions pourront également être transmises via l'adresse mail suivante :
enquete-publique-plui-clermont-metropole@registre-dematerialise.fr avant 12h00 le
28 mars 2025. Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les
meilleurs délais sur

le registre dématérialisé <https://www.enquete-publique-plui-clermont-metropole.fr>
et donc visibles par tous. Madame la Présidente du Tribunal Administratif de
Clermont-Ferrand, en date du 05/12/2024, a désigné une commission d'enquête
composée de : M. Yves Harcilion, ingénieur divisionnaire des techniques Eaux
et Forêts en retraite, en qualité de Président de la commission d'enquête; M.
Jean-Christophe Bieuz, architecte paysagiste en retraite, en qualité de commis-
saire enquêteur; Mme Corinne Desjours, expert agricole et foncier, en qualité de
commissaire enquêteur; M. Gilles Herbach, urbaniste, en qualité de commissaire
enquêteur suppléant. Les commissaires enquêteurs se tiennent à la disposition
du public pour recevoir ses observations et propositions sur les sites et heures
suivantes :

AUBIERE: Place de l'Hôtel de Ville, Mardi 25 février de 10h à 12h
AULNAT: Avenue Pierre de Coubertin, Mercredi 26 février de 14h à 17h
BEAUMONT: 20 rue de l'Hôtel de Ville, Mardi 25 février de 14h à 17h
BLANZAT: 149 rue de la République, Lundi 24 février de 9h à 12h
CÉBAZAT: 8 Bis Cours de Perches, Lundi 3 mars de 14h à 17h
CEYRAT: 1 rue Frédéric Brummel, Jeudi 6 mars de 10h à 12h
CHAMALIÈRES: 1 Place Claude Wolff, Jeudi 6 mars de 14h à 17h
CHATEAUGAY: 1 place Lucien Bayle, Mardi 4 mars de 13h30 à 16h30
CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLIS: 64-66 avenue de l'Union
Soviétique, Lundi 17 février de 10h à 13h et Vendredi 28 mars de 9h à 12h
CLERMONT FERRAND: HOTEL DE VILLE 10 rue Philippe Marcombes,
Mercredi 12 mars de 10h à 13h
COURMOLIN D'Auvergne: Place de la Mairie, Vendredi 14 mars de 9h30 à
12h

DURTOL: Square Charles Sabourin, Mardi 18 mars de 10h à 12h
GERZAT: Place de la Liberté, Mardi 11 mars de 14h à 17h
LE CENDRE: 7 rue de la Mairie, Jeudi 13 mars de 14h à 17h
LEMPDES: 1 rue Saint-Verny, Jeudi 20 mars de 14h à 17h
NOHANENT: 2 route de Durtol, Lundi 24 février de 14h à 17h
ORCINES: Place Saint-Julien, Mercredi 5 mars de 14h à 17h
PÉRIGNAT-LES-SARLIEUX: Place Dorier, Mercredi 19 mars de 9h30 à 12h30
PUY-DE-DÔME: Place de l'Hôtel de Ville, Mardi 25 mars de 14h à 17h
ROMAGNAT: Avenue de la République, Mercredi 26 mars de 9h30 à 12h30
ROYAT: 64 Boulevard Barrieu, Vendredi 21 mars de 14h à 17h
SAINT-GENÈS-CHAMPAGNELLE: Place René Cassin, Vendredi 21 mars de 9h
à 12h

Des informations portant sur le projet de PLUI de la Métropole et des PDA
peuvent être demandées auprès de Clermont Métropole aux jours et heures
habituelles d'ouverture et notamment via l'adresse mail suivante :
plui@clermontmetropole.eu ou via l'adresse suivante: Clermont Métropole
pôle, service «Études et programmation urbaine» 64-66 Av. de l'Union Soviétique,
BP 40231, 63007 Clermont-Ferrand Cedex 1. Le Président de la commission d'en-
quête disposera d'un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'en-
quête pour transmettre le résultat de Clermont Métropole au Tribunal Administratif de
Clermont-Ferrand son rapport et ses conclusions moti-
vées. Le Président de Clermont Métropole

Métropole adressera, dès leur réception, copie du rapport et des conclusions au
Préfet du Puy-de-Dôme ainsi qu'aux communes où s'est tenu l'enquête pu-
blique. Ces pièces seront consultables au siège de Clermont Métropole
ainsi qu'au sein des sites où se sont tenues les permanences, pendant un an
à compter de la clôture de l'enquête publique tout jusqu'au 28 mars 2026. Ces
pièces seront également consultables sur le site internet de Clermont Métropole :
[https://www.clermontmetropole.eu/grands-projets/grands-projets-urbains/le-
plan-local-durbanisme-plui-de-la-metropole/](https://www.clermontmetropole.eu/grands-projets/grands-projets-urbains/le-plan-local-durbanisme-plui-de-la-metropole/) et sur le site internet du PLUI de la
Métropole : <https://plui.clermontmetropole.eu/>

TAXI-RADIO ■ Place du Breuil, ☎ 04.71.05.42.43, Le Puy-en-Velay.